

Particulièrement rare en France, la Loche d'étang peu être considérée comme l'espèce emblématique des zones humides de vallée alluviale. Elle représente de ce fait une espèce à haute valeur patrimoniale, indicatrice de milieux écologiquement en bon état.

la situation en Lorraine



La Loche de rivière

Espèce peu prélevée, elle est discrète et méconnue mais semble assez bien répartie entre la **vallée de la Meuse et la vallée de la Moselle** et quasi absente ailleurs. Ailleurs en France on la rencontre surtout dans le Nord et sur le bassin du Rhin.

La Loche d'étang

Originnaire d'Europe de l'Est, elle se trouve en limite de répartition occidentale en Lorraine. Les seuls sites à Loche d'étang découverts pour l'instant sur notre région se situent sur des annexes hydrauliques de la Vallée de la Meuse (une dizaine de sites où sa présence est avérée). Le site de référence où la population est la plus importante, se trouve dans le lit majeur de la Meuse au niveau du ruisseau de la Prêle à Lacroix-sur-Meuse.

Protégées au niveau national, inscrites comme «vulnérable» pour la Loche de rivière et «menacée d'extinction» pour la Loche d'étang sur le livre rouge des espèces menacées en France, inscrites en annexe 3 de la Convention de Berne et en annexe 2 de la Directive Habitats

des espèces à protéger, des actions à développer :

- ▶ ne détruisez pas les petites zones humides mais préservez-les, quelque soit leur taille.
- ▶ ne prélevez ni les adultes, ni les œufs.
- ▶ n'introduisez pas de poissons dans les petites zones humides (en particulier dans la vallée de la Meuse...)
- ▶ évitez les travaux sur ces zones de ponte durant la période de reproduction.
- ▶ évitez tout CURAGE et REQUALIBRAGE des milieux potentiellement favorables
- ▶ réhabilitez écologiquement les sites de présence (clôture périphérique pour protéger contre le piétinement des bovins, enlèvement des encombrants...)
- ▶ maintenez des fauches tardives et un système d'exploitation extensif sur les prairies alluviales
- ▶ conservons ensemble les prairies alluviales en évitant tout acte polluant ou destructeur
- ▶ communiquez vos observations et n'hésitez pas à faire appel à un spécialiste qui pourra établir un diagnostic du milieu et de la population et vous conseillera dans le choix des gestions ou des travaux à effectuer.

en savoir plus

en Lorraine il est possible de s'adresser à :

Parc naturel régional de Lorraine

Logis Abbatial des Prémontrés
Rue du Quai
BP 35 - 54702 PONT-A-MOUSSON cedex
Tél. : 03 83 81 67 67

Conseil Supérieur de la Pêche, Délégation Régionale

Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace
23 rue des Garennes - 57155 MARLY
Tel : 03.87.62.38.78 ou dr3@csp.ecologie.gouv.fr



Parc naturel régional de Lorraine

La Loche d'étang de rivière

patrimoine remarquable

espèces animales
protégées
du Parc naturel
régional de
Lorraine



Beaux et étranges poissons au corps cylindrique...

La Loche d'étang (*Misgurnus fossilis* L.) et la Loche de rivière (*Cobitis taenia* L.) sont les deux seuls représentants en France de la famille des Cobitidés.



la Loche d'étang

Ces deux poissons au corps cylindrique, **allongé pour la loche d'étang** et **comprimé latéralement pour la Loche de rivière**, mesurent **jusqu'à 30 cm** pour la première et **15 cm** pour la seconde. Ils ont tous deux de très petites écailles évoquant une peau lisse et de petits yeux, organes de peu d'intérêts pour ces espèces fousseuses (benthique). A l'inverse, **leurs barbillons sensitifs sont bien développés**.

Notons qu'il existe en France, une troisième espèce de loche, appelée Loche franche (*Barbatula barbatula*, L.) de la famille des Balitoridae qui est couramment rencontré sur les petits cours d'eau de la zone à truite.

La Loche d'étang présente un dos gris brun et des flancs marqués de 2 bandes sombres alternées par 2 bandes claires, son dos et son ventre sont jaune orangé moucheté de noir.



description

Les mâles, généralement **plus petits que les femelles**, se reconnaissent par de **longues nageoires pectorales pointues** (1/3 de plus que pour les femelles). Lors de la reproduction le mâle se pare d'un renflement dorsal marqué en arrière de la nageoire dorsale. Comme pour la précédente, le deuxième rayon de la nageoire pectorale est plus large chez le mâle avec une grosse écaille particulière (osseuse dite écaille de Canestrini) chez la Loche de rivière.



Les **barbillons** différencient bien les deux espèces, **la Loche d'étang** étant pourvue de **10 barbillons** (6 à la lèvre supérieure, 4 à la lèvre inférieure) autour de la bouche contre **6 chez la Loche de rivière** (lèvre supérieure uniquement).

la Loche de rivière



Dos gris verdâtre voire jaunâtre pourvu de taches foncées alignées (souvent des gros points). Son ventre est gris clair pointillé de brun.

La Loche de rivière possède une épine bien développée située sous l'œil, d'où son autre nom de Loche épineuse.

Les loches s'activent la nuit à la recherche d'invertébrés (vers, mollusque, larves d'insectes) dont elles se nourrissent.



Leur habitat

La Loche d'étang vit en Lorraine **dans les noues** (bras morts) de la vallée de la Meuse riches en **vase profonde** et en **végétation aquatique**. Elle peut également être présente dans certains étangs peu profonds riches en végétation et en vase, voire dans des fossés ou des canaux d'irrigation.

La Loche de rivière quant à elle, préfère les **cours d'eau lents** aux fonds sableux à sablo-vaseux.



des milieux pauvres en oxygène

La Loche d'étang est très bien adaptée à son milieu souvent vaseux à tendance anoxique en été ce lui permet alors de démontrer une **singularité anatomique : la respiration secondaire intestinale**, après avoir été chercher l'air atmosphérique à la surface. Une respiration tégumentaire (comme les amphibiens) aide le poisson.

Reproduction

Le frai s'effectue au printemps (d'avril à juin) où la femelle de **Loche d'étang dépose ses œufs rougeâtres sur les végétaux**, quant à la **Loche de rivière, elle les dépose sur le sable ou les racines** des hélophytes.

